

Collectif Assistants familiaux de l'Hérault *en mouvement !*

**Les assistantes familiales et assistants
familiaux de l'Hérault seront en grève le
mardi 10 décembre**

**Rassemblement devant l'Hôtel du département de Béziers
à partir de 10h30**

Nous avons sollicité le Président du Conseil Départemental à plusieurs reprises afin d'attirer son attention sur la situation et le statut spécifique de la profession d'assistant familial. Ce métier, exercé par près de 700 professionnel-les dans l'Hérault reste mal considéré voire oublié par la collectivité départementale. Pourtant il a une place singulière dans la protection de l'enfance car il est central dans l'accompagnement des enfants accueillis par l'Aide Sociale à l'Enfance. Ces professionnels qui œuvrent auprès des enfants 24h/24h et parfois 7j/7 réclament des moyens nécessaires à cet accompagnement.

Si partout en France les services d'aide sociale à l'enfance dénoncent les manques de moyens c'est la première fois depuis 20 ans que les assistants familiaux et assistantes familiales de l'Hérault décident d'un mouvement de grève et d'un rassemblement face aux élu-e-s du département.

Il n'est pas normal que ces professionnel-les :

- ✿ soient mis de côté, dénigrés et maltraités par la collectivité !
- ✿ paient pour offrir un accompagnement décent aux enfants qu'ils accueillent !

Les assistants familiaux en mouvement réclament trois mesures urgentes :

- ▶ **La revalorisation significative et immédiate de l'allocation d'entretien** pour arriver au montant de 20€. (L'allocation d'entretien couvre les frais de nourriture, l'hébergement, l'hygiène corporelle, les loisirs familiaux et les déplacements de proximité liés à la vie quotidienne de l'enfant)
- ▶ **La révision de la procédure de suspension d'accueil** en cas de mise en cause judiciaire et/ou administrative de l'assistant-e familial-e ; mesures de maintien du salaire, assistance juridique et médicale. (En tant que profession très exposée au risque judiciaire les assistants familiaux sont peu ou pas accompagnés ni soutenues en cas de procédure...)
- ▶ **La mise en place d'une commission permanente paritaire issue du Comité Technique** dont l'objectif sera de redonner de l'attractivité au métier d'assistant familial. Le chemin est long tellement ce sont les professionnels qui se sentent les moins considérés de la collectivité départementale.

**Elles/ils exigent aujourd'hui des engagements
et des actes de la collectivité !**

LE COLLECTIF >>>>>

CONTACT :
Véronique : 06 ## ## ## ##
Philippe : 06 ## ## ## ##



ADDAMEF 34

